

SUD OUEST

Announces légales et officielles

Announces administratives et judiciaires

Announcements Legales et officielles

Préfecture de la Dordogne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

dans le cadre de l'instruction administrative de la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Front-sur-Nizorne au lieu dit Bois-des-Charreirs, Baudu déposée par la société ARKOLIA INVEST 44 dont le siège social est situé 16, rue des Vergers, ZA du Bosc, 34130 Madaison

Par arrêté n° BE 2018-07-12 du 25 juillet 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours est prescrite du mercredi 19 septembre 2018 au vendredi 19 octobre 2018 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation ou un refus pourront être adoptés par arrêté préfectoral.

Le commissaire-enquêteur est M. Christian JOUSSAIN, commandant de police honoraire. En cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable : - sur Internet à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques », « environnement eau biodiversité risques », « enquêtes publiques ».

Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire-enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-ep-2018-saintfrontsurnizorne@dordogne.gouv.fr

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site Internet susmentionné.

- sur support papier, en mairie de Saint-Front-sur-Nizorne, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur.

- sur le poste informatique mis à disposition en accès libre à la mairie de Saint-Front-sur-Nizorne aux heures d'ouverture de la mairie soit le mardi de 9 h à 12 heures et de 14 h à 18 heures, le mercredi de 9 h à 12 heures et le vendredi de 14 h à 18 heures.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Front-sur-Nizorne, le Bourg, 244300 Saint-Front-sur-Nizorne, à l'attention du commissaire-enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie de Saint-Front-sur-Nizorne, les jours et horaires suivants : Mercredi 19 septembre 2018 de 9 h à 12 heures. Jeudi 20 septembre 2018 de 9 h à 12 heures. Vendredi 21 septembre 2018 de 9 h à 12 heures. Samedi 22 septembre 2018 de 14 h à 18 heures. Dimanche 23 septembre 2018 de 14 h à 18 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Saint-Front-sur-Nizorne, siège de l'enquête, et sur le site Internet des services de l'État en Dordogne, à l'adresse suivante : http://www.dordogne.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information technique peut être demandée auprès de la Direction départementale des territoires, pôle urbanisme, cité administrative, 24024 Périgueux Cedex, tél. 05 53 45 56 00. Des informations sur le projet peuvent également être demandées auprès de M. Michaël SCUDDELLER, membre la SAS ARKOLIA INVEST 44, dont le siège social est situé 16, rue des Vergers, ZA du Bosc, 34130 Madaison (michael@arkoliaenergies.fr).

Préfecture de la Dordogne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

dans le cadre de l'instruction administrative de la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance totale de 5 Mwc sur la commune de La Tour Blanche-Cercles dont le siège social est situé 213, cours Victor-Hugo, 33323 Bégles

Par arrêté n° BE 2018-07-05 du 25 juillet 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du lundi 17 septembre 2018 au mercredi 17 octobre 2018 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation ou un refus pourront être adoptés par arrêté préfectoral.

Le commissaire-enquêteur est M. Dominique FRANCOIS, directeur territorial d'Agence régionale de santé retraité. En cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable sur Internet à l'adresse suivante : www.dordogne.gouv.fr, rubrique politiques publiques, environnement eau biodiversité risques, enquêtes publiques.

Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : pref-ep-2018-tourblanche-cercles@dordogne.gouv.fr

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site Internet susmentionné.

Sur support papier, en mairie de La Tour-Blanche-Cercles, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur.

Sur un poste informatique, en mairie de La Tour-Blanche-Cercles, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit le lundi de 9 h à 12 heures et de 14 h à 18 heures ; le mardi et mercredi, de 8 h à 12 heures et de 14 h à 18 heures ; le jeudi, de 9 h à 12 heures ; le vendredi, de 8 h à 12 heures et de 14 h à 18 heures.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de La Tour-Blanche-Cercles, 1, place de Mandapl, 24320 La Tour-Blanche-Cercles, à l'attention du commissaire-enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie de La Tour-Blanche-Cercles, les jours et horaires suivants : Lundi 17 septembre 2018, de 9 h à 12 heures. Mercredi 26 septembre 2018, de 14 h à 18 heures. Jeudi 4 octobre 2018, de 9 h à 12 heures. Vendredi 17 octobre 2018, de 14 h à 18 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de La Tour-Blanche-Cercles, siège de l'enquête, et sur le site Internet des services de l'État en Dordogne, à l'adresse suivante : http://www.dordogne.gouv.fr à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information technique peut être demandée auprès de la Direction départementale des territoires, pôle urbanisme, cité administrative, 24024 Périgueux Cedex (05 53 45 56 00). Des informations sur le projet peuvent également être demandées auprès de M. Florian FILLOU, chargé de projet, pour la société La Tour Blanche Energies dont le siège social est situé 213, cours Victor Hugo, 33323 Bégles (florian.fillon@valorim-energie.com).

Commune de Vergt

Commune de Vergt

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 28 août 2018, une enquête publique est ouverte sur des projets d'alignement et de changement d'assiette aux lieux-dits suivants :

Dossier n° 1 : Boirac

Dossier n° 2 : Pont Romieux-Ouest

Dossier n° 3 : Pont Romieux-Est

Dossier n° 4 : Meynicot

Dossier n° 5 : Les Fauges

Dossier n° 6 : Les Guiloux

Cette enquête se déroulera du lundi 15 au lundi 29 octobre 2018.

Toute personne pourra, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de la mairie, dimanche et jours fériés exceptés, en prendre connaissance sur place et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser à M. le Commissaire-Enquêteur qui les annexera au registre.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public le lundi 15 octobre de 9 h à 11 heures (ouverture de l'enquête), le samedi 20 octobre de 9 à 11 heures et le mardi 29 octobre de 16 h à 18 heures (clôture de l'enquête).

Le maire, Raymond CALCAN

Commune d'Annesse-et-Beaulieu

Commune d'Annesse-et-Beaulieu

ENQUÊTES PUBLIQUES

Projet d'alignement d'une partie d'un chemin rural Impasse du Terrier

Projet d'alignement d'une partie d'un chemin rural aux Fausses

Ces enquêtes seront ouvertes le lundi 22 octobre 2018 et closes le lundi 5 novembre 2018. Les dossiers sont consultables en mairie.

Le commissaire-enquêteur sera présent le lundi 22 octobre de 10 h à 12 heures et le mardi 5 novembre de 16 h à 18 heures.

Commune de communes des Basitides Dordogne-Périgord

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du règlement des zones A et N du plan local d'urbanisme de la commune de Le Buisson-de-Cadoux

Par arrêté 19 juillet 2018, le président de la Communauté de communes des Basitides Dordogne-Périgord a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification du règlement des zones A et N du plan local d'urbanisme de la commune de Le Buisson-de-Cadoux.

A cet effet, M. Michaël SANCHEZ, retraité, ancien ingénieur des travaux publics de l'État a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du Tribunal administratif de Bordeaux.

L'enquête sera ouverte du lundi 17 septembre 2018 (14h) au vendredi 19 octobre 2018 (17 h), soit pour une durée de 33 jours consécutifs.

Le dossier soumis à l'enquête publique et un registre d'enquête publique seront tenus à la disposition du public durant toute la période précitée, dans le lieu suivant : en mairie de Le Buisson-de-Cadoux, 4, rue François-Meuril, 24480 Le Buisson-de-Cadoux, lundi de 14 h à 17 heures, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 17 heures et jeudi de 9 h à 12 heures.

Le dossier pourra être également consulté ou téléchargé sur le site Internet de la Communauté de communes des Basitides Dordogne-Périgord : http://ccbdop.fr

Un moyen informatique de consultation sera laissé à disposition du public pendant la durée de l'enquête publique à la mairie du Buisson-de-Cadoux.

Les observations et propositions du public pourront ainsi être, durant toute la période d'enquête publique, soit consignées sur le registre d'enquête mis à leur disposition, à la mairie de Le Buisson-de-Cadoux ; adressées, par écrit « à l'attention du commissaire-enquêteur », au service urbanisme et aménagement du territoire de la Communauté de communes des Basitides Dordogne-Périgord (CCBDP), 12, avenue Jean-Moulin, CS 51001, 24150 Lalinde ; envoyées par courriel « à l'attention du commissaire-enquêteur » jusqu'au vendredi 19 octobre 2018, 17 heures, à : enquepublique.lebuisson@gmail.com.

Les courriers et courriels seront joints au registre d'enquête.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du service aménagement du territoire de la Communauté de communes des Basitides Dordogne-Périgord au 05 53 74 01 66 du lundi au vendredi de 9 h à 12 heures et de 14 h à 17 heures, ou par courriel à urbanisme@ccbdop.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la Communauté de communes des Basitides Dordogne-Périgord, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

L'avis de l'autorité environnementale sera joint au dossier d'enquête publique.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences qu'il tiendra en mairie de Le Buisson-de-Cadoux aux jours et horaires ci-dessous :

Lundi 17 septembre 2018 de 14 h à 17 heures ;

mardi 25 septembre 2018 de 9 h à 12 heures, mercredi 3 octobre 2018 de 14 h à 17 heures, jeudi 11 octobre 2018 de 9 h à 12 heures, lundi 15 octobre 2018 de 14 h à 17 heures, et vendredi 19 octobre 2018 de 14 h à 17 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au service urbanisme et aménagement du territoire, et sur le site Internet pendant une période d'un an.

Au terme de l'enquête, le conseil communautaire de la Communauté de communes des Basitides Dordogne-Périgord aura à statuer par délibération sur l'approbation de la modification du règlement des zones A et N du plan local d'urbanisme de la commune de Le Buisson-de-Cadoux, éventuellement modifiée.

Communes investissent

MARCHÉS PUBLICS SUP. À 90 000 EUROS

SMDE24 Syndicat mixte des eaux de la Dordogne

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : Syndicat mixte des eaux de la Dordogne, M. Marc MATTERA, président, 6, boulevard de Salgourdou, CS 50001, 24052 Périgueux Cedex 9, Tél. 05 53 46 40 40.

L'avis implique un marché public.

Objet : SMDE/DE24, réhabilitation du service d'assainissement de la commune du Bugue, opération 1, canalisations.

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée.

Cote NUTS : FR111.

Forme du marché :

Prestation divisée en lots : Non.

Les variantes sont acceptées.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 60 % valeur technique de l'offre, 5 % délai d'exécution ; 35 % prix.

Renseignements administratifs : Syndicat mixte des eaux de la Dordogne, 6, boulevard de Salgourdou, CS 50001, 24052 Périgueux Cedex 9, Tél. 05 53 46 40 40 ; fax 05 53 46 40 49.

Renseignements techniques : SAS ADVICE INGENIERIE, Samuel BERTIN, 214, avenue du Médor, 33320 Eysines, tél. 05 56 95 31 13 ; fax 05 56 16 08 65.

Remise des offres : Le 5 octobre 2018, à 12 heures, au plus tard, à l'adresse : Syndicat mixte des eaux de la Dordogne, 6, boulevard de Salgourdou, CS 50001, 24052 Périgueux Cedex 9, Tél. 05 53 46 40 40.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Le français.

Lettre mandataire utilisée : L'euo.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9, rue Tassel, BP 947, 33063 Bordeaux Cedex. Tél. 05 56 99 38 00 ; fax : 05 56 24 39 03 ; mél : greffe-la-dordeaux@tribunal.fr

Pour retourner cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://marchespublics.dordogne.fr

Envoi à la publication le : Le 17 septembre 2018.

Passer une annonce dans votre quotidien c'est simple et efficace! sudouest-annonces.com

100 % spécialité et fiscalité 05 33 51 27 71 www.sudouest-annonces.com

Communauté de communes des Basitides Dordogne-Périgord Avis d'enquête publique

Passer une annonce dans votre quotidien c'est simple et efficace! sudouest-annonces.com